

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21084517

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

06-07-2021

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0479 142 089**

Nom

(en entier) : **Gramybel**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard de l'eurozone 1 - 7700 Mouscron**

**Objet de l'acte : Remplacement représentant permanent - Nomination administrateur
journalier**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 19/05/2021 :

Les administrateurs prennent acte de la décision du Conseil d'Administration de la Société Régionale d'Investissement de Wallonie de changer le représentant permanent pour leur mandat dans la sa Mydibel de Monsieur de la Cerda Andrés à Monsieur Gillet Sébastien, domicilié à Oine, Fosses Berger 10, avec effet au 4 janvier 2021.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Les administrateurs décident de nommer en tant qu'administrateur chargé de la gestion journalière:
avec effet à la date du 19/05/2021

Monsieur Van Herreweghe Marc, domicilié à Zulte, Terwallenstraat 29.

Le mandat d'administrateur journalier est accordé pour une durée indéterminée.

Le mandat d'administrateur journalier n'est pas rémunéré sauf décision contraire de l'organe d'administration.

L'administrateur journalier a le plein pouvoir de représentation et de décision en ce qui concerne la gestion journalière de la société et peut représenter individuellement la société pour ces matières relevant de sa compétence.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Bruno Mylle bv
représentant permanent Mylle Bruno

C.M. srl
représentant permanent Mylle Carlo

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).